

TYPE DE POLITIQUE :	Mode de gestion	N° 231
TITRE DE LA POLITIQUE :	Sites Internet des écoles du CSAP	
Adoptée : le 30 septembre 2012		Page 1 de 2

PRÉAMBULE :

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) reconnaît que les sites Internet sont des outils indispensables de nos jours. Il est donc d'une grande importance d'avoir un site Internet moderne non seulement pour le CSAP, mais pour chacune de nos écoles.

OBJECTIF :

L'objectif de cette politique est de s'assurer que les sites Internet des écoles du CSAP soient uniformisés et faciles à naviguer, contiennent de l'information pertinente et que l'information soit à jour.

POLITIQUE :

Afin d'assurer un certain niveau d'uniformité entre les écoles du CSAP, le site Internet de chaque école devrait avoir les éléments de base suivants :

- Lien au site Internet du CSAP;
- Logo du CSAP (y inclus les mots « Conseil scolaire acadien provincial »)
- L'information de contact pour l'école (téléphone, adresse, etc.);
- Un message de la direction de l'école;
- Le personnel (coordonnés);
- Cycle de jours de l'école;
- Calendrier scolaire de l'année;
- Info-écoles;
- Code de vie ou plan PEBS de l'école;
- Projet d'amélioration / accréditation de l'école;
- Historique / description de l'école;
- Conseil d'école consultatif (CEC) – membres et sommaires des réunions;
- Comité foyer-école – membres et sommaires des réunions;
- Lien au formulaire d'inscription du CSAP;

TYPE DE LA POLITIQUE : Mode de gestion TITRE DE LA POLITIQUE : Sites Internet des écoles du CSAP	N° 231
	Page 2 de 2

- Lien à la politique « Accès et utilisation des réseaux » du CSAP;
- Lien SIP;
- Lien CPRP;
- Lien aux p'tites nouvelles;
- Le menu de la cafétéria (s'il y a lieu)

Le directeur général assignera cette responsabilité à une personne qui sera responsable de faire ces vérifications.